



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 16 juillet 2021

Objet : Attribution d'une subvention à l'associé « Marina in festa »

Date de la convocation : vendredi 9 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 32

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane.

Etaient absents : Madame BELGODERE Danièle ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame De GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur DASSIBAT Franck ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur TATTI François ;
Monsieur MORGANTI Julien à Madame ALBERTELLI Viviane
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.
Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu le Décret interministériel (n° 2016/963) de création du parc naturel marin autour du Cap Corse et de l'Agriate, parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, sociales, culturelles et de l'éducation en date du 13 juillet 2021 ;

Considérant l'objet de l'association « Marina in festa » consistant à favoriser à travers plusieurs actions, la découverte, la protection et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et marin du territoire du Cap Corse ;

Considérant que l'association organisera le 30, 31 juillet et 1^{er} août une manifestation autour du thème de la mer : A festa di u mare ;

Considérant que cet événement sera axé sur les thèmes suivants : festivités, animations et ateliers autour des thèmes de la mer, culture et patrimoine des marines capcorsines, sensibilisation à l'écologie marine ;

Considérant que le territoire sur lequel aura lieu la manifestation est la marine de Santa Severa, commune de Luri ;

Considérant que Luri est située dans le périmètre du parc naturel marin du cap corse et de l'Agriate ;

Considérant que l'association compte 300 adhérents et 250 enfants ;

Considérant le nombre de visiteurs attendus à hauteur de 2000 personnes ;

Considérant le budget prévisionnel de cette manifestation à hauteur de 43 500 € ;

Considérant la demande de subvention auprès de notre collectivité d'un montant de 3 000€.

Après avoir entendu le rapport de Madame Linda Piperi,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean s'étant abstenus.

Article 1 :

- **Approuve** l'attribution d'une subvention à l'association « Marina in festa » pour un montant de 1500 €.

Article 2 :

- **Précise** que les crédits sont inscrits au Budget principal 2021, chapitre 65.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli